

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds North Growth Canadian Equity que vous devriez connaître. Vous trouverez de plus amples détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, adressez-vous à votre conseiller, contactez North Growth Management Ltd. au (604) 688-5440, ou info@northgrowth.com, ou visitez www.northgrowth.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Code du Fonds:	\$CA NGM270	Gestionnaire du fonds:	North Growth Management Ltd.
Date de création du Fonds:	15 juin, 2012	Gestionnaire du portefeuille:	North Growth Management Ltd., Rory North
Valeur totale au 31 mai 2017:	41,35 \$ millions	Distributions:	Annuelle, au 15 décembre, s'il y a lieu. Automatiquement réinvesti en parts additionnelles, sauf instruction contraire.
Ratio des frais de gestion (RFG):	0,70 %	Placement minimal:	Initial 5 000\$; subséquents : 1 000 \$

QUEL GENRE DE PLACEMENTS LE FONDS FAIT-IL?

L'objectif du Fonds North Growth Canadian Equity (le "Fonds") est d'investir principalement dans un portefeuille de titres de participation de sociétés canadiennes. Ces sociétés peuvent être de n'importe quelle taille et parviennent de tous les secteurs de l'économie. La clé de la philosophie d'investissement du gestionnaire est « la croissance à un prix raisonnable ».

Les tableaux ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mai 2017. Les placements du Fonds changeront.

Les 10 principaux placements

31 mai 2017	%
1. Ballard Power Systems Inc.	9,07
2. Sierra Wireless Inc.	8,04
3. Avigilon Corporation	5,30
4. EXFO Inc.	5,18
5. Heroux-Devtek Inc.	4,82
6. CAE Inc.	4,73
7. Bombardier Inc., Class B	4,50
8. MacDonald Dettwiler and Associates Ltd.	4,41
9. Open Text Corporation	4,35
10. ATS Automation Tooling Systems Inc.	4,30

Les 10 principaux placements représentent 54,70% du fonds.
 Nombre total de placements 23

Répartition de l'actif

31 mai 2017	%
Technologie	58,06
Produits industriels	17,62
Biens d'équipement	4,30
Consommation durable	3,85
Transport	2,79
Communications et médias	2,40
Énergie	0,62
Autres actifs nets	10,36

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel est le degré de risque?

Le gestionnaire, North Growth Management Ltd., estime que le risque associé au présent fonds est **Moyen à élevé**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	----------------------	-------

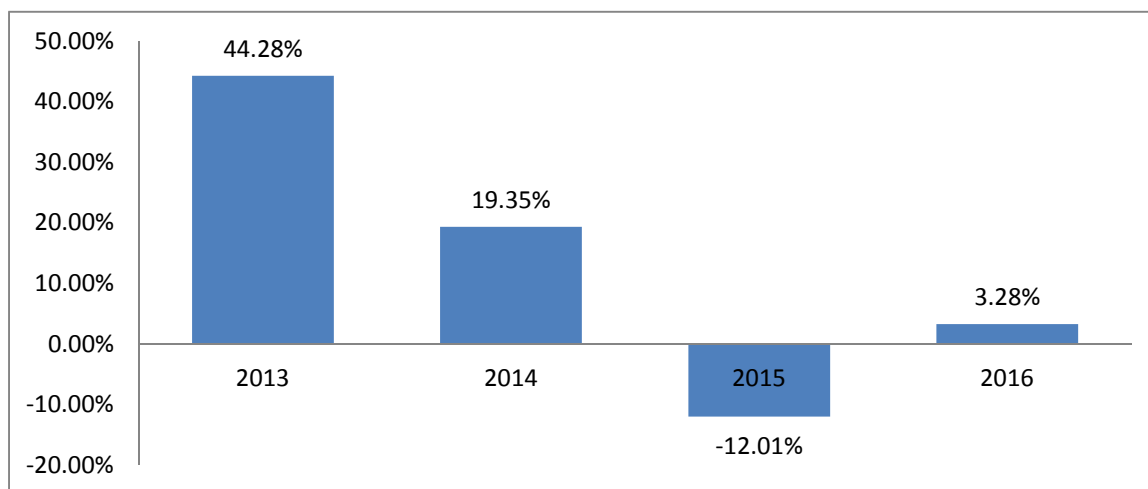
Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

QUEL À ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts de la série F du fonds au cours des quatre dernières années civiles. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la série F du fonds durant chacune des quatre dernières années civiles. La valeur des parts de la série F du fonds ont diminué en valeur uniquement durant l'année 2015, postant un rendement négatif. L'écart des rendements et leur fluctuation d'une année à l'autre peuvent vous donner une idée du risque auquel correspondait le fonds par le passé. Ils ne vous indiquent pas à quoi ressemblera le rendement du fonds dans le futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et pire rendement des parts de la série F du fonds sur 3 mois au cours des quatre dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer à l'avenir. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,77 %	28 février 2013	Votre investissement augmenterait à 1 187,74 \$
Pire rendement	-14,43 %	30 septembre 2015	Votre investissement chuterait à 855,71 \$

Rendement moyen

La personne qui aurait investi 1 000 \$ dans la série F du fonds depuis son établissement détiendrait 1 903,28 \$ au 31 mai 2017, ce qui correspond à un rendement annuel composé d'environ 13,85 %.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- ont des objectifs à long terme avec un horizon de placement d'au moins cinq ans;
- veulent investir dans une large palette de sociétés canadiennes
- sont prêts à accepter une volatilité de la valeur marchande de leur placement

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous déteniez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

! N'investissez pas dans ce Fonds si vous nécessitez que votre placement produise une source de revenu continue.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

La rubrique suivante décrit les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder, et vendre les parts de série F du Fonds. Les frais et les dépenses – incluant toutes commissions – peuvent varier parmi les séries d'un fonds et parmi les fonds. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un investissement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements les plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

North Growth Management Ltd. ne charge pas de frais d'acquisition pour ce Fonds. Toutefois, votre courtier pourrait vous charger un frais, ceux-ci peuvent varier entre 0 et 2%.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série du fonds.

Dès le 1 juillet 2017, les frais de la série F du Fonds s'élèvent à 0,70 % de sa valeur, ce qui correspond à 7,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel
(en % de la valeur du Fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Total des frais de gestion et de frais d'exploitation des parts de la série F. North Growth Management Ltd. a renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

0,70 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Coût des opérations du Fonds

0,09 %

Frais du Fonds

0,79 %

Commission de suivi

La commission de suivi est une commission continue, qui est versé tant que vous détenez des parts du Fonds. Elle est versée au titre des services et des conseils que vous fournit votre représentant.

North Growth Management Ltd. ne verse pas de commission de suivi sur les parts de série F du Fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou substituez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2% de la valeur des parts que vous vendez ou échangés dans les 5 jours qui suivent leur achat ou lors de la substitution ultérieure au Fonds. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de substitution	North Growth Management Ltd. ne charge pas de frais de substitution. Votre courtier pourrait vous charger un frais.
Frais de rachat	North Growth Management Ltd. ne charge pas de frais pour le rachat de vos parts. Votre courtier pourrait vous charger un frais.
Frais de comptes à honoraires	Les parts de série F sont disponibles aux épargnants qui versent un courtage annuel à leur courtier en contrepartie des conseils en placement et des autres services qu'il dispense.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription, ou, dans certaines juridictions, de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié offrant cette série F de parts du Fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec **North Growth Management Ltd.** ou avec votre conseiller. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

North Growth Management Ltd.

One Bentall Centre, bureau 830
 505 rue Burrard, Boite 56
 Vancouver, Colombie-Britannique
 V7X 1M4

Téléphone : (604) 688-5440
 Télécopie : (604) 688-5402
 Courriel: info@northgrowth.com
www.northgrowth.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.